

Communiqué de presse – 30 mars 2016

## Tout savoir sur les médicaments : rendez-vous sur le site de SPARADRAP !

Pour informer les enfants et les parents sur les médicaments, l'association SPARADRAP met en ligne sur son site [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org) de nouveaux contenus illustrés, précis et scientifiquement validés : une rubrique pour les enfants et un dossier-conseils pour les parents.



### Pour les enfants, une rubrique pédagogique illustrée sur les médicaments

Depuis 23 ans, l'association SPARADRAP explique aux enfants l'univers médical et hospitalier avec des mots simples et des illustrations, grâce à des guides pratiques et à l'espace « Enfants » de son site.

Tous les enfants sont amenés, un jour ou l'autre, à prendre des médicaments, que ce soit dans le cadre de la prévention, de soins ou pour soulager une douleur. C'est pourquoi l'association a créé une nouvelle rubrique pour répondre à toutes les questions des enfants sur les médicaments : A quoi servent-ils ? Comment sont-ils fabriqués ? Quelles sont leurs différentes formes et les 12 façons de les prendre ? Quelles sont les solutions pour les prendre quand c'est difficile (si le médicament n'a pas bon goût, s'il est trop gros...) ? A quoi faut-il faire attention ? Etc. De plus, de nombreux termes renvoient vers des définitions du « Dico de la Santé » destiné aux enfants, sur le site [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org).

Enfin, un quizz permet aux enfants de tester avec humour leurs connaissances sur les médicaments. Cette rubrique s'adresse aux enfants curieux de 6 à 12 ans, qu'ils soient malades ou bien portants mais aussi aux adultes qui cherchent à les informer (ou à s'informer eux-mêmes !) de manière compréhensible et adaptée.

*« Les enfants, surtout lorsqu'ils ne se sentent pas malades ne comprennent pas toujours pourquoi ils doivent prendre des médicaments. Il est important de bien leur expliquer et de leur proposer des solutions, notamment si le traitement est contraignant pour eux. Cette rubrique aidera les enfants concernés par une maladie chronique, mais aussi tous ceux qui se posent des questions sur ces sujets. »*

Dr Catherine Devoldère, pédiatre et présidente de l'association



### Pour les parents, un dossier-conseils pour les aider à comprendre et mieux gérer les médicaments de leur enfant

Donner un médicament à son enfant est un geste courant qui n'est pourtant pas anodin. Quand doit-on donner (ou pas) un médicament à son enfant ? Comment s'y retrouver parmi les différents médicaments ? Comment comprendre l'ordonnance et la notice ? Comment bien donner un médicament ? Quelles solutions proposer à son enfant s'il refuse de le prendre ? Quelles sont les précautions à prendre et les erreurs à éviter ? Etc.

Pratique et très complet, ce dossier essaie de répondre aux multiples questions que peuvent se poser les parents, non seulement pour bien les informer mais aussi pour les aider à surmonter d'éventuelles difficultés.

*« L'enjeu de ce dossier est de faire passer les bonnes informations, les messages et recommandations actualisés, alerter, expliquer, bref « éclairer » au mieux les parents. Nous rappelons par exemple que les médicaments ne sont pas toujours la solution, qu'il faut les utiliser à bon escient, qu'il est important de connaître le nom du produit actif (Dénomination Commune Internationale ou DCI) et pas uniquement son nom commercial pour éviter de donner deux fois un même produit actif et risquer un surdosage, qu'il existe beaucoup de « trucs » pour aider un enfant à prendre son médicament... Ce ne sont que quelques exemples parmi une multitude d'informations contenues dans ce dossier qui, nous l'espérons, sera utile à tous les parents, quels que soient l'âge ou la situation de leur enfant. »*

Françoise Galland, directrice et co-fondatrice de SPARADRAP

## **Des informations et contenus validés scientifiquement**

Les informations et conseils sur les médicaments ont été rédigés par l'association SPARADRAP en collaboration avec un groupe d'experts et relus par de nombreux professionnels et familles.

La création de ces deux rubriques a bénéficié du soutien financier des organismes suivants : l'Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) dans le cadre d'un appel à projets compétitif, la Direction Générale de la Santé, la MNH, la MNT et la Fondation BFM.

- > Voir [la présentation des partenaires des nouvelles rubriques sur les médicaments](#)
- > Contact presse : Malka Jakubowicz - 01 43 48 76 48 - [communication@sparadrap.org](mailto:communication@sparadrap.org)

# Les partenaires des rubriques sur les médicaments sur le site [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org)



## Association SPARADRAP

48, rue de la Plaine, 75020 Paris – Tél. : 01 43 48 76 48 – [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org)  
Contact : Malka Jakubowicz, chargée de la communication – [communication@sparadrap.org](mailto:communication@sparadrap.org)

Créée en 1993 par des parents et des professionnels de la santé, l'association SPARADRAP vise à mieux informer et préparer les enfants et leurs parents à un soin, un examen de santé, une hospitalisation, favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant, valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est malade ou hospitalisé.

Ses activités sont variées :

- édition de documents pratiques illustrés pour les enfants, les adolescents et les parents,
- création de supports de formation et formations continues pour les professionnels,
- un site Internet [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org), pour informer enfants, parents et professionnels.

Présidée par Catherine Devoldère, pédiatre à l'Unité d'hématologie, immunologie et oncologie pédiatrique du CHU d'Amiens, l'association SPARADRAP est animée par une équipe de 6 salariés et une centaine de bénévoles. Elle est parrainée par Michel Cymes.

L'association est soutenue par les dons de particuliers et par des organismes publics ou privés.

## Le groupe de travail pour la création des rubriques sur les médicaments

Pour l'association SPARADRAP :

- Caroline Ballée, chargée de communication numérique
- Sandrine Herrenschildt, illustratrice
- Françoise Galland, directrice et co-fondatrice
- Dr Catherine Devoldère, présidente

Autres membres :

- Pr Jean-Louis Chabernaud, pédiatre responsable du SMUR pédiatrique, hôpital A. Béclère
- Florence Danieau, pharmacienne, Centre hospitalier de Troyes
- Hélène Gaillard, pharmacienne d'officine, Présidente de l'Association Maladies Foie Enfants
- Véronique Kroell, enseignante et maman
- Eric Pelus, pharmacien, Centre hospitalier de Colmar
- Mathilde Rémy, puéricultrice coordinatrice des soins, service de neuro-pédiatrie, CHU d'Amiens
- Perrine Vennetier, journaliste santé, UFC-Que Choisir

Les 2 rubriques ont également été attentivement relues par de nombreux professionnels et familles.

## ANSM

### Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

143-147, Bd Anatole France, 93285 Saint Denis – [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)  
Contact : Dany Nguyen, chargée de mission information – Tél. : 01 55 87 37 19 – [dany.nguyen@ansm.sante.fr](mailto:dany.nguyen@ansm.sante.fr)

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) est un établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la santé.

Le projet de l'association SPARADRAP concernant la mise à disposition d'informations claires et adaptées sur les médicaments via son site Internet a bénéficié du soutien financier de l'ANSM, accordé dans le cadre d'un appel à projets compétitif s'adressant aux associations d'usagers du système de santé.



## Ministère des Affaires Sociales et de la Santé Direction Générale de la Santé

Bureau Santé des Populations (MC1) – 14 av. Duquesne, 75007 Paris – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)  
Contact : Dr Catherine Paclot, pédiatre, médecin de santé publique  
Tél. : 01 40 56 56 18 - [catherine.paclot@sante.gouv.fr](mailto:catherine.paclot@sante.gouv.fr)

La Direction Générale de la Santé soutient régulièrement les actions de l'association SPARADRAP pour guider les enfants dans le monde de la santé. Depuis 2 ans, la Direction Générale de la Santé aide l'association SPARADRAP à actualiser et enrichir son site pour mieux informer les enfants, les parents et les professionnels de santé.

## Les partenaires des rubriques sur les médicaments sur le site [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org)



### **MNH – La Mutuelle de la Santé et du Social**

331 avenue d'Antibes, 45213 Montargis cedex – [www.mnh.fr](http://www.mnh.fr)

Contact : Christophe Doucet, Promotion de la santé – Tél. : 02 38 90 72 91 – [christophe.doucet@mnh.fr](mailto:christophe.doucet@mnh.fr)

Depuis plus de 50 ans, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social, première mutuelle du monde de la santé, a vocation à regrouper les personnels de santé autour des valeurs de la Mutualité. Elle apporte une protection de qualité à plus d'un million de bénéficiaires (professionnels des secteurs public, privé ou libéral).

Les valeurs partagées par les hospitaliers sont intimement liées à celles de la profession. Elles représentent l'indispensable instrument de solidarité : un engagement au cœur de la société.

Depuis 2009, la MNH a permis à l'association SPARADRAP de mener à bien plusieurs actions d'information et de conseils en direction des familles, comme pour des professionnels de santé.



### **MNT – Mutuelle Nationale Territoriale**

7 rue Bergère, 75311 Paris cedex 09 – [www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)

Contact : Julie Burson, Responsable Prévention et Action Sociale – Tél. : 01 44 83 14 77 – [julie.burson@mnt.fr](mailto:julie.burson@mnt.fr)

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) est la première mutuelle de la Fonction Publique Territoriale en santé comme en prévoyance. Créée et administrée par les agents territoriaux eux-mêmes, elle protège 1,1 million de personnes. La MNT accompagne les agents territoriaux dans la protection de leur santé et développe des actions de proximité en matière de prévention, via ses 83 sections départementales.

A travers le partenariat noué avec SPARADRAP depuis 2012, la MNT entend améliorer l'accompagnement de ses adhérents et de leurs ayants droit dans le système de soins, en termes d'information et de prévention.



### **Fondation BFM, sous l'égide de la Fondation de l'Avenir**

255 rue de Vaugirard, 75015 Paris

Contact : Sophie Lhomme – Tél. 01 46 76 96 15 – [slhomme@bfm.fr](mailto:slhomme@bfm.fr)

La Fondation BFM créée le 24 avril 2014 est une fondation abritée au sein de la Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique depuis 1988. La vocation de la Fondation BFM est de promouvoir la recherche médicale appliquée, favoriser toute étude visant à mieux connaître l'état de la santé de la population et la compréhension des déterminants de santé, contribuer aux réflexions sur l'évolution des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales, soutenir le développement et/ou l'évaluation de dispositifs innovants en termes de prévention, particulièrement à destination des personnes en situation de fragilité, quelle qu'en soit l'origine (maladie, handicap, précarité, vieillesse...), diffuser l'information en direction de tous les personnels scientifiques, médicaux et sociaux intéressés et de même auprès des familles, mais aussi des organismes concernés, des collectivités et acteurs territoriaux et du public le plus large.

La Fondation BFM a choisi en 2015 de soutenir l'association SPARADRAP, soutenue depuis 2006 par la Banque Française Mutualiste.